

L'école de Sury à la veille de la Révolution

L'école de Sury et la société des prêtres de la ville

Depuis le 15^e siècle, Sury possède, auprès de l'église paroissiale, une petite société de prêtres. Ce personnel ecclésiastique permet, à la fin du XVII^e siècle, l'installation d'une petite école à l'imitation de ce que Charles Démia¹ réalise à Lyon.

L'école de Sury bénéficie en 1689 d'un legs important. Elle reçoit tous les biens de messire Tristan Bernard, prêtre sociétaire de Sury : une maison dans le bourg de Sury, un jardin, des vignes au Chomil et aux Peyrelles, des terres et des prés². La même année, puis en 1692, le seigneur de Sury, Charles-Ignace de La Rochefoucauld dote l'établissement qui n'en reste pas moins très modeste.

Le temporel de l'école est administré par le curé de la ville et le capitaine-juge-châtelain. Les maîtres sont choisis parmi les clercs tonsurés³ mais au 18^e siècle la décadence de la société des prêtres de Sury nuit à la prospérité de l'établissement et l'école, dès lors, semble vivre d'expédients.

Benoît Robert Bernard, prêtre et maître d'école

En 1750, l'école est tenue par Antoine Miallon Pralong, diacre du diocèse de Lyon. Le 20 avril 1784, la communauté des habitants nomme, comme maître d'école de Sury, Benoît Robert Bernard, prêtre. Cette nomination est confirmée le 28 avril 1784 par Mgr de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon. Le nouveau maître prend possession de l'école mais la trouve dans un tel état de délabrement qu'il exige aussitôt des réparations et se pourvoit contre son prédécesseur et la communauté des habitants de Sury.

Une *Sommaire prisée des bâtiments et fonds de l'école de Sury-le-Comtal*⁴ a donc lieu le 11 avril 1785. La minute de cet acte, reçu par le notaire Barrieu, de Montbrison, nous permet de savoir assez précisément ce qu'était cette petite école de Sury et quels étaient les fonds qui lui servaient de dotation.

Les habitants de Sury, assignés, n'envoient aucun représentant. Par défaut, trois experts sont nommés : Sylvain Vergnette, maître-maçon, Antoine Chabrot, maître-charpentier et Christophe Chabrot, laboureur et vigneron, tous trois habitants de St-Romain-le-Puy. Avec le notaire Barrieu et le procureur Barthélemy Gaulne qui représente Benoît Robert Bernard, ils effectuent une visite approfondie des lieux.

La maison d'école

¹ Charles Demia (1636-1695) : prêtre et éducateur, né à bourg, mort à Lyon, fondateur d'école pour les enfants pauvres.

² Cf. Abbé Relave, *Sury-le-Comtal*, Montbrison, imp. Eleuthère Brassart, 1907, p. 274.

³ Relave donne le nom de certains d'entre eux : Antoine Camu, Antoine Pasquier, Bonnet Forest, Jean Baptiste Bory. Cf. Relave, *op. cit.*

⁴ Archives de la Diana, fonds des notaires, Barrieu, 1785 ; c'est en quelque sorte un état des lieux et une expertise pour déterminer les réparations indispensables et leur coût.

L'école elle-même est une maison particulière à un étage ayant appartenu à Tristan Bernard, voisine de celle de Rambert Reymond, située à un coin de rue à peu de distance de l'église⁵. Elle mesure environ 30 pieds de long et 20 de large. Elle sert d'habitation au maître.

Le rez-de-chaussée, au-dessus d'une cave, comprend, après la porte d'entrée qui est au matin, un couloir menant à une cuisine, un cellier et un petit salon. Un escalier conduit à l'étage dans "la chambre servant à tenir l'école".

Cette pièce est meublée de trois tables et de cinq bancs, la plupart de ces meubles étant "vermoulus et usés". Les tables ont deux dimensions : 7 et 10 pieds de long (2,27 m et 3,25 m) sur 19 pouces de large (0,51 m). Les bancs mesurent 14 pieds de long (4,55 m).

La salle d'école dispose donc - en se serrant - de 45 à 50 places assises mais seulement de 15 à 20 places permettant des exercices d'écriture. La classe est éclairée par trois fenêtres sans volets mesurant en pieds, 5 sur 4, 4 sur 2, 3 sur 1 1/2. Il y a aussi une lucarne d'un pied carré sans châssis ni volet.

A la suite de la salle d'école se trouve une chambre ou "cabinet" qui est située au-dessus de la cuisine et l'escalier qui conduit au grenier. Les dimensions du plancher du grenier, 28 pieds sur 19, permettent de donner pour l'ensemble du niveau une surface d'environ 57 m². Les "petites écoles" de Sury se réduisent donc à une seule salle de classe, pauvrement meublée et de dimensions modestes (40 à 45 m² ?).

Le bâtiment qui semble n'avoir reçu aucun entretien depuis longtemps nécessite de multiples réfections. Les portes, les fenêtres, les planchers et une partie de la charpente sont à réparer ou à changer. La toiture est à revoir.

Une dépendance de la rue du quartier de la place

Dans la rue voisine, "rue ou cul de sac du quartier de la place", se trouve une autre maison dépendant de l'école de Sury⁶. Elle est mitoyenne au sud avec la maison de Louis Dissard. Cette bâtisse est très modeste presque misérable. Sa façade à l'est, sur la rue, mesure 24 pieds de long. Elle est partagée en deux parties inégales par un mur de refend en pisé.

Au nord une porte permet d'entrer dans une cuisine au sol de terre battue. Deux fenêtrons (de 2 pieds sur 1 pied 1/2) armés de barreaux de fer et pourvus de "châssis en papier" lui donnent le jour. De la rue, une autre porte - double - permet d'entrer dans l'écurie qui est pavée et qui a aussi une petite fenêtre. Une porte de communication va de l'écurie à la cuisine.

De l'écurie un escalier fermé par une cage de planches permet d'accéder à une petite chambre qui se trouve au-dessus et qui est éclairée par une fenêtre munie d'un mauvais volet. De là on peut passer dans la chambre située au-dessus de la cuisine qui possède "une fenêtre à l'antique traversée par une croix" ; il s'agit donc d'une fenêtre à meneaux mais en mauvais état car la "croix" est en bois et les volets brisés. Un escalier conduit de cette chambre au grenier. Là encore la maison est très délabrée.

Le potager, les vignes et les terres

La visite se poursuit ensuite au jardin potager situé au territoire "du dos de l'âne" joignant le grand chemin de Sury à Montbrison de midi, le béal de soir et le jardin de M. Dubouchet de matin. Il s'agit d'un jardinet clos par des murs de pisé - en très mauvais état - sur soubassements de pierre et fermé par une porte. La vigne de deux journalées⁷ située au vignoble de Chomil est ensuite examinée. Il manque 1 000 provins pour la remettre en état. Il faudrait aussi 10 chars de fumier. De toute façon, six années seront nécessaires pour la rétablir. Une autre vigne de 3 journalées 3/4, au vignoble de Fontalem semble en meilleur état et ne nécessite que la plantation

⁵ N° 7 du plan accompagnant le terrier de 1750 que publie l'abbé Relave, *op. cit.*, p. 382-398.

⁶ N° 37 du plan-terrier publié par Relave, *op. cit.*

⁷ Une *journalée*, mesure de surface pour la vigne, équivaut à environ 700 m².

de 100 provins.

Les terres sont ensuite expertisées, plus exactement les arbres qui constituent les clôtures car c'est avec leur élagage que le maître d'école pourra obtenir son bois de chauffage. Une terre chambonnale de 18 métérées⁸ "au territoire de Lozon" n'a aucune clôture et 21 "arbres peupliers têtards" estimés seulement 21 sous par pied. Certains, d'ailleurs, ne "jettent plus de bois". La terre appelée "le Chambon", près de la porte des fours à chaux, a 27 arbres têtards : saules, peupliers et un "mauvais verne" qui sont estimés 20 sous par pied. Les autres terres, n'ayant ni arbustes ni haies, ne sont pas examinées.

Assemblée des habitants de 1788

Les habitants de Sury firent probablement longtemps la sourde oreille à la plupart des réclamations de leur maître d'école. Le dimanche 31 août 1788, une assemblée des habitants réunie au-devant de l'église paroissiale délibère sur ce qu'il convient de faire à la maison dépendant de l'école qui selon, messire Bernard *était dans un très-mauvais état et menaçait d'une ruine prochaine si on n'y faisait promptement des réparations*⁹. Finalement, après nouvelle expertise, les réparations se monteraient à, au moins, 300 livres. Comme la maison est louée pour seulement 24 livres, les habitants décident de la vendre aux enchères. Elle est adjugée pour une rente annuelle et perpétuelle de 36 livres à Louis Dissard qui possède la maison voisine.

Voici donc, sur le plan matériel, ce qu'est, à la veille de la Révolution l'école de Sury : un établissement très modeste qui a décliné en même temps que la société des prêtres de la ville. Il s'agit d'une sorte de "classe unique" avec un seul maître et au maximum deux ou trois dizaines d'écoliers de tout âge. Des donations anciennes ont permis de lui constituer une petite dotation mais ce patrimoine a été longtemps négligé.

L'école est gratuite et ce sont ses biens immobiliers loués qui permettent au maître de vivre - bien petitement. Il se retourne vers la communauté des habitants mais il semble bien que ceux-ci ne s'intéressent que fort peu à l'école, surtout si elle coûte quelque argent. C'est une situation courante à la fin de l'Ancien Régime. C'est tout de même un privilège, pour Sury-le-Comtal, bourgade de 1 500 habitants, de posséder une petite école.

Joseph Barou

(*Village de Forez*, n° 49 janvier 1992)

⁸ Une *métérée* correspond à 950 m².

⁹ Cité par Relave, *op. cit.*, p. 452.